

Date de commande : 05/12/2024
Valide jusqu'au : 05/06/2025
N° de commande : 636456
Reference interne :

Commune : Mérignac
Code postal : 33700
Code insee : 33281
Lat/Long : 44.835442, -0.689036

Vendeur ou Bailleur : SCI LES COLONNES D'AQUITAINE
Acquéreur ou locataire : ...

Parcelle(s) :
33281 000 HH 204



Niveau 1 Fiche Radon Radon	Niveau 2 Fiche Seisme Seisme	Zone C (Modérée) ENSA / PEB	Non concerné Recul du trait de cote	Moyen Sols argileux
0 SIS	0 CASIAS	31 ICPE		

* A titre informatif

Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : georisques.gouv.fr (article R.125-25)

Cliquez sur le lien suivant pour trouver les informations légales, documents de références et annexes qui ont permis la réalisation de ce document.

<https://www.etat-risque.com/s/PGAHJ>



Scannez ce QR Code pour vérifier l'authenticité des données contenues dans ce document.

LES PLANS DE PREVENTIONS NATURELS

Type	Plan de Prevention des Risques	Exposition
Cette commune ne dispose d'aucun plan de prevention naturels		

LES PLANS DE PREVENTIONS MINIERS

Type	Plans de Preventions des Risques	Exposition
Cette commune ne dispose d'aucun plan de prevention miniers		

LES PLANS DE PREVENTIONS TECHNOLOGIQUES

Type	Plans de Preventions des Risques	Exposition
Cette commune ne dispose d'aucun plan de prevention technologique		

ETAT DES RISQUES

Adresse de l'immeuble ou numéro de la ou des parcelles concernées	Code postal ou code insee	Nom de la commune
95 Avenue Président J.f. Kennedy 33700 Mérignac HH 203	33700 (33281)	Mérignac
Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs plans de prévention des risques naturels (PPRN)		
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR NATURELS		Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>
Prescrit ⁽¹⁾ <input type="checkbox"/> ou anticipé ⁽²⁾ <input type="checkbox"/> ou approuvé ⁽³⁾ <input type="checkbox"/> ou approuvé et en cours de révision ⁽⁴⁾ <input type="checkbox"/>		Date <input type="text"/>
Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à : <input type="text"/>		
> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN		Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés		Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques miniers (PPRM)		
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un autre PPR MINIERS		Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>
Prescrit ⁽¹⁾ <input type="checkbox"/> ou anticipé ⁽²⁾ <input type="checkbox"/> ou approuvé ⁽³⁾ <input type="checkbox"/> ou approuvé et en cours de révision ⁽⁴⁾ <input type="checkbox"/>		Date <input type="text"/>
Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à : <input type="text"/>		
> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRM		Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés		Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques technologiques (PPRT)		
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un autre PPR TECHNOLOGIQUES		Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>
Prescrit ⁽¹⁾ <input type="checkbox"/> ou approuvé ⁽³⁾ <input type="checkbox"/> ou approuvé et en cours de révision ⁽⁴⁾ <input type="checkbox"/>		Date <input type="text"/>
Si oui, les risques technologiques pris en considération sont liés à : Effet toxique <input type="checkbox"/> ou effet thermique <input type="checkbox"/> ou effet de surpression <input type="checkbox"/>		
> L'immeuble est situé en secteur d'expropriation ou de délaissement		Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
> L'immeuble est situé en zone de prescription :		Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
- si la transaction concerne un logement, des travaux prescrits ont été réalisés		Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
- si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique, est jointe à l'acte de vente ou au contrat de location ⁽⁵⁾		Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

Situation de l'immeuble au regard du zonage sismique réglementaire

L'immeuble se situe dans une zone de sismicité classée en :

Zone 1
Très faible

Zone 2
Faible

Zone 3
Modérée

Zone 4
Moyenne

Zone 5
Forte

Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire à potentiel radon

L'immeuble se situe dans une commune à potentiel radon classée en niveau 3

Oui

Non

Situation de l'immeuble au regard des Obligations Légales de Débroussaillage (OLD)

L'immeuble se situe dans un secteur soumis aux Obligations Légales de Débroussaillage

Oui

Non

Information relative à la pollution des sols

Le terrain est situé en secteur d'information sur les sols (SIS)

Oui

Non

Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance à la suite d'une catastrophe Naturels, Miniers ou Technologiques

L'immeuble a-t-il donné lieu au versement d'une indemnité à la suite d'une catastrophe Naturels, Miniers ou Technologiques ?

Oui

Non

Situation de l'immeuble au regard du recul du trait de côte (RTC)

L'immeuble est-il situé sur une commune exposée au recul du trait de côte et listée par le [décret n° 2024-531 du 10 juin 2024 modifiant le décret n° 2022-750 du 29/04/2022](#) ?

Oui

Non

N/C

L'immeuble est situé dans une zone exposée au recul du trait de côte identifiée par un document d'urbanisme.

Oui

Non

N/C

Ces documents sont notamment accessibles à l'adresse : geoportail-urbanisme.gouv.fr

Si oui, l'horizon temporel d'exposition au recul du trait de côte est :

> d'ici à 30 ans

> compris entre 30 et 100 ans

N/C

> L'immeuble est-il concerné par des prescriptions applicables à cette zone ?

Oui

Non

N/C

> L'immeuble est-il concerné par une obligation de démolition et de remise en état à réaliser ?

Oui

Non

N/C

Retrait Gonflement des Argiles - Information relative aux travaux non réalisés

Article R125-24 du Code de l'environnement du [Décret n° 2024-82 du 5 février 2024](#)

"En cas de vente du bien assuré et lorsqu'il dispose du rapport d'expertise qui lui a été communiqué par l'assureur conformément à l'article L. 125-2 du code des assurances, le vendeur joint à l'état des risques la liste des travaux permettant un arrêt des désordres existants non réalisés bien qu'ayant été indemnisés ou ouvrant droit à une indemnisation et qui sont consécutifs à des dommages matériels directs causés par le phénomène naturel de mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols survenus pendant la période au cours de laquelle il a été propriétaire du bien."

L'immeuble est concerné par les critères énoncés dans l'article R125-24 du Code de l'environnement.

Oui ⁽⁶⁾

Non

Vendeur / Bailleur

Date / Lieu

Acquéreur / Locataire

Nom

SCI LES COLONNES D'AQUITAINE

Date

05/12/2024

Nom

...

Signature

Lieu

Mérignac

Signature

⁽¹⁾ **Prescrit** = PPR en cours d'élaboration à la suite d'un arrêté de prescription.

⁽²⁾ **Anticipé** = PPR visant les nouveaux immeubles et bien immobiliers et rendu immédiatement opposable par arrêté préfectoral.

⁽³⁾ **Approuvé** = PPR adopté et annexé au document d'urbanisme.

⁽⁴⁾ **Approuvé et en cours de révision** = PPR adopté mais actuellement en cours de modification ou de révision. Il est conseillé de se renseigner sur les éventuelles modifications de prescription.

⁽⁵⁾ Information non obligatoire au titre de l'information acquéreur locataire mais fortement recommandée.

⁽⁶⁾ Si oui, le vendeur doit joindre à l'état des risques la liste des travaux non encore réalisés.

Information sur les risques naturels, miniers ou technologiques, la sismicité, le potentiel radon, le retrait du trait de côte et les pollutions de sols, pour en savoir plus... consultez les sites Internet :

georisques.gouv.fr et geoportail-urbanisme.gouv.fr

Etat des risques, pollutions et sols

en application des articles L.125-5, L.125-6 et L.125-7 du code de l'environnement

MTECT / DGPR avril 2023

ETAT DES NUISANCES SONORES AÉRIENNES

Les zones de bruit des plans d'exposition au bruit constituent des servitudes d'urbanisme (art. L. 112-3 du code de l'urbanisme) et doivent à ce titre être notifiées à l'occasion de toute cession, location ou construction immobilière

Cet état est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

N° du 21/12/2004 Mis à jour le

2. Adresse Code postal ou Insee Commune
95 Avenue Président J.f. Kennedy 33700 Mérignac 33700 (33281) Mérignac

SITUATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD D'UN OU PLUSIEURS PLANS D'EXPOSITION AU BRUIT (PEB)

>L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PEB Oui Non

Révisé Approuvé Date 21/12/2004

Si oui, nom de l'aérodrome :

B. MERIGNAC

>L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux d'insonorisation Oui Non

Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés Oui Non

SITUATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD DU PLAN D'EXPOSITION AU BRUIT (PEB)

L'immeuble se situe dans une zone de bruit d'un plan d'exposition au bruit définie comme :

NON zone A¹ zone B² zone C³ zone D⁴
Aucun Très forte Forte modérée Faible

¹ (intérieur de la courbe d'indice Lden 70)

² (entre la courbe d'indice Lden 70 et une courbe choisie entre Lden 65 celle et 62)

³ (entre la limite extérieure de la zone B et la courbe d'indice Lden choisi entre 57 et 55)

⁴ (entre la limite extérieure de la zone C et la courbe d'indice Lden 50). Cette zone n'est obligatoire que pour les aérodromes mentionnés au I de l'article 1609 quatervicies A du code général des impôts.(et sous réserve des dispositions de l'article L.112-9 du code l'urbanisme pour les aérodromes dont le nombre de créneaux horaires attribuables fait l'objet d'une limitation réglementaire sur l'ensemble des plages horaires d'ouverture). Nota bene : Lorsque le bien se situe sur 2 zones, il convient de retenir la zone de bruit la plus importante.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE PERMETTANT LA LOCALISATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD DES NUISANCES PRISENT EN COMPTE

Document de référence :

http://piece-jointe-carto.developpement-durable.gouv.fr/NAT003/PEB/PEB_LFBD_22_12_2004.pdf

Le plan d'exposition au bruit est consultable sur le site Internet du Géoportail de l'institut national de l'information géographique et forestière (I.G.N) à l'adresse suivante : <https://www.geoportail.gouv.fr/>

Le plan d'exposition au bruit de l'aérodrome de : **B. MERIGNAC - SNIA Atlantique**
peut être consulté à la mairie de la commune de : **Mérignac**
où est sis l'immeuble.

Vendeur ou Bailleur	Date / Lieu	Acquéreur ou Locataire
SCI LES COLONNES D'AQUITAINE	05/12/2024	...

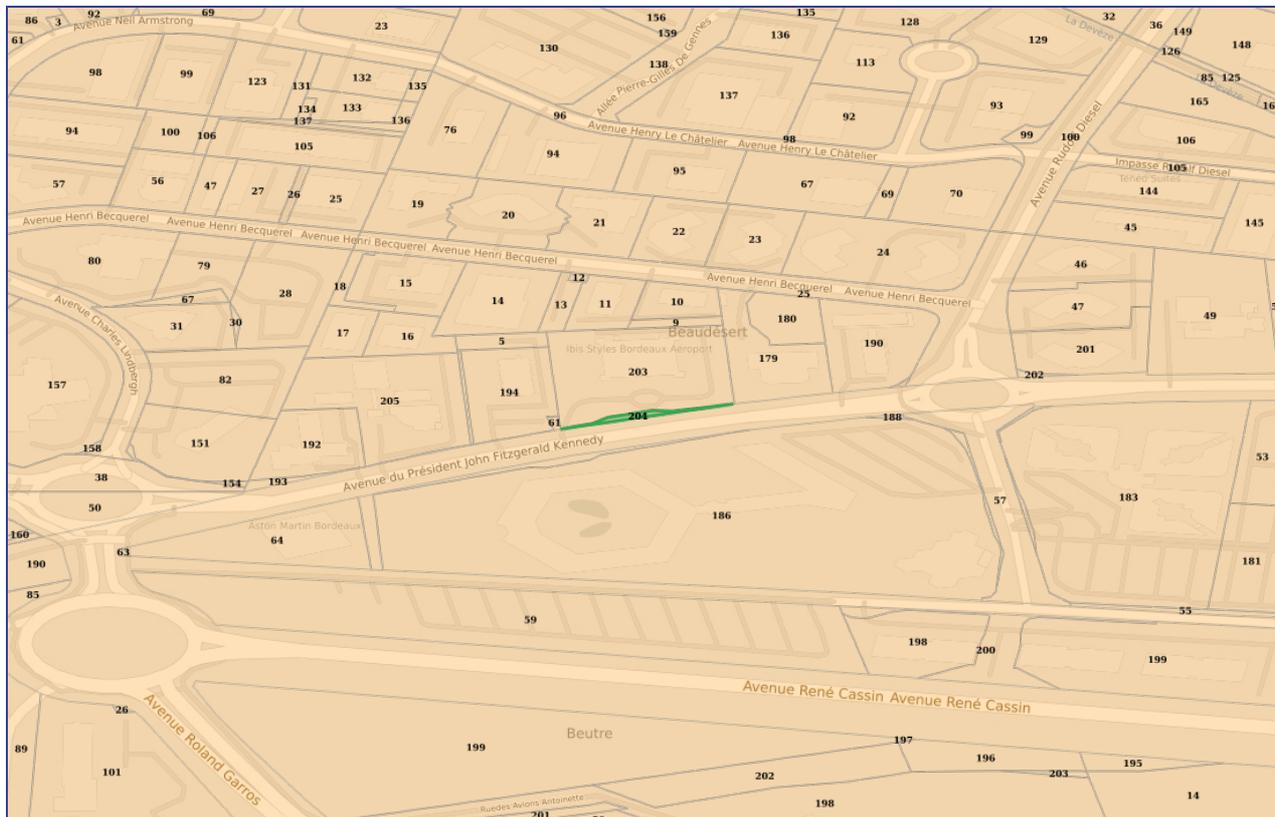
Information sur les nuisances sonores aériennes pour en savoir plus.consultez le site Internet du ministère de la transition écologique et solidaire <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/>

Modèle état des nuisances sonores aériennes

En application de l'article L. 112.11 du code de l'urbanisme

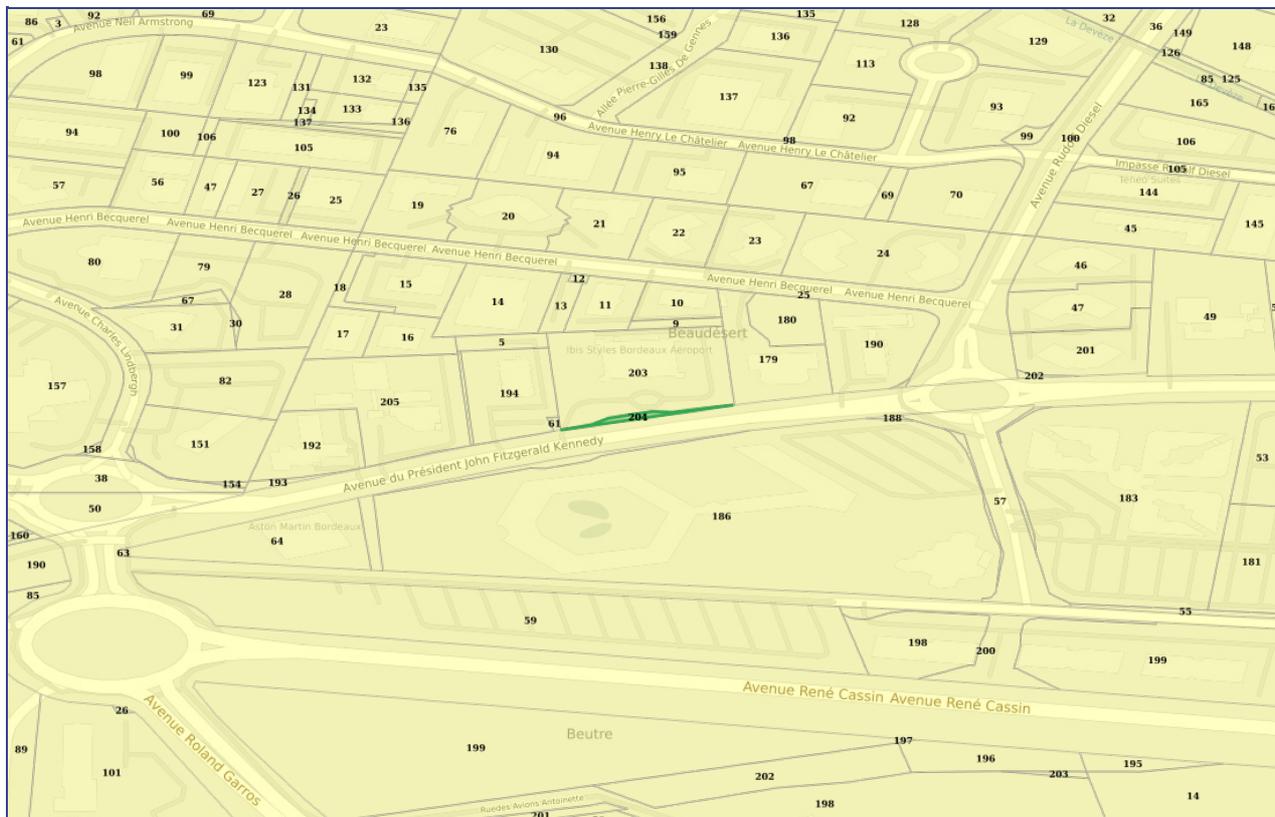
MTES/DGAC/juin 2020

ARGILES



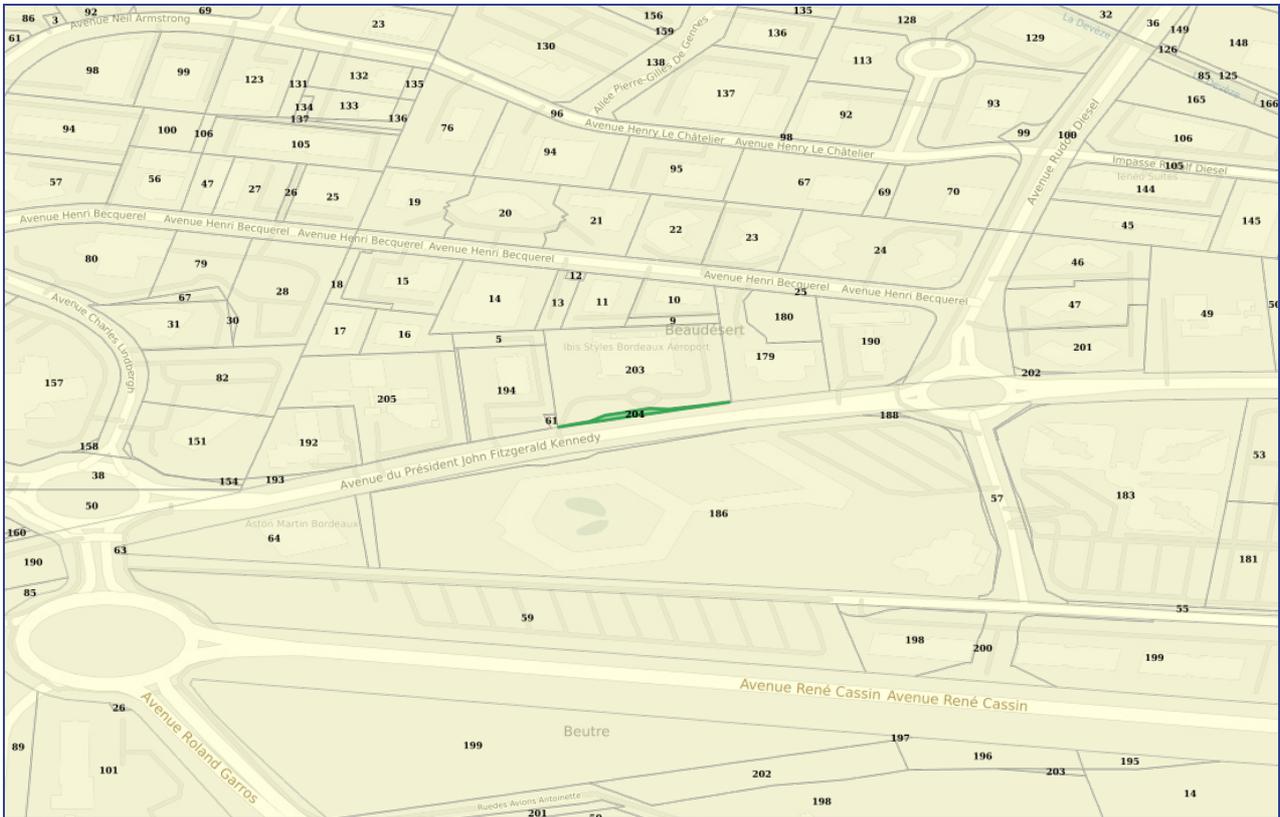
Moyen

SEISMES



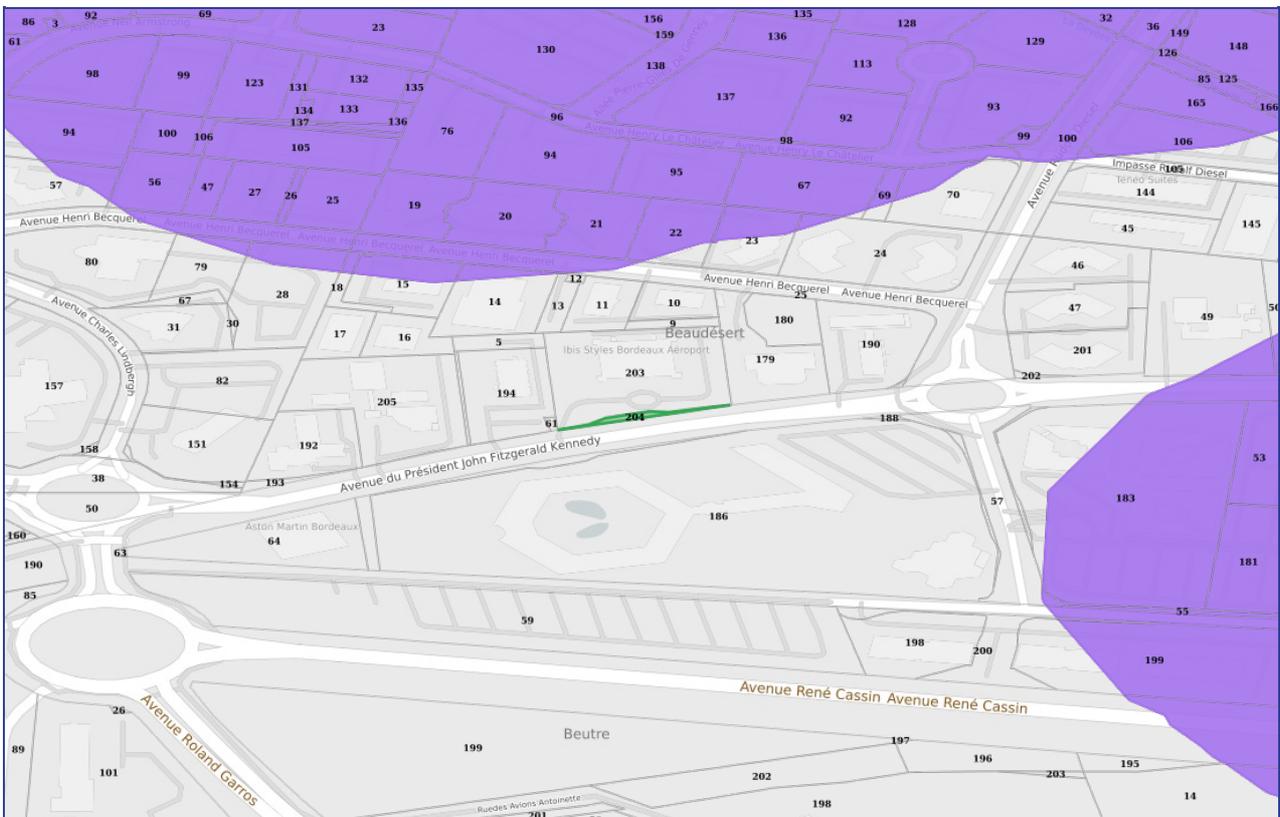
2 - Faible

POTENTIEL RADON



■ Niveau 1

DÉBROUSSAILLEMENT

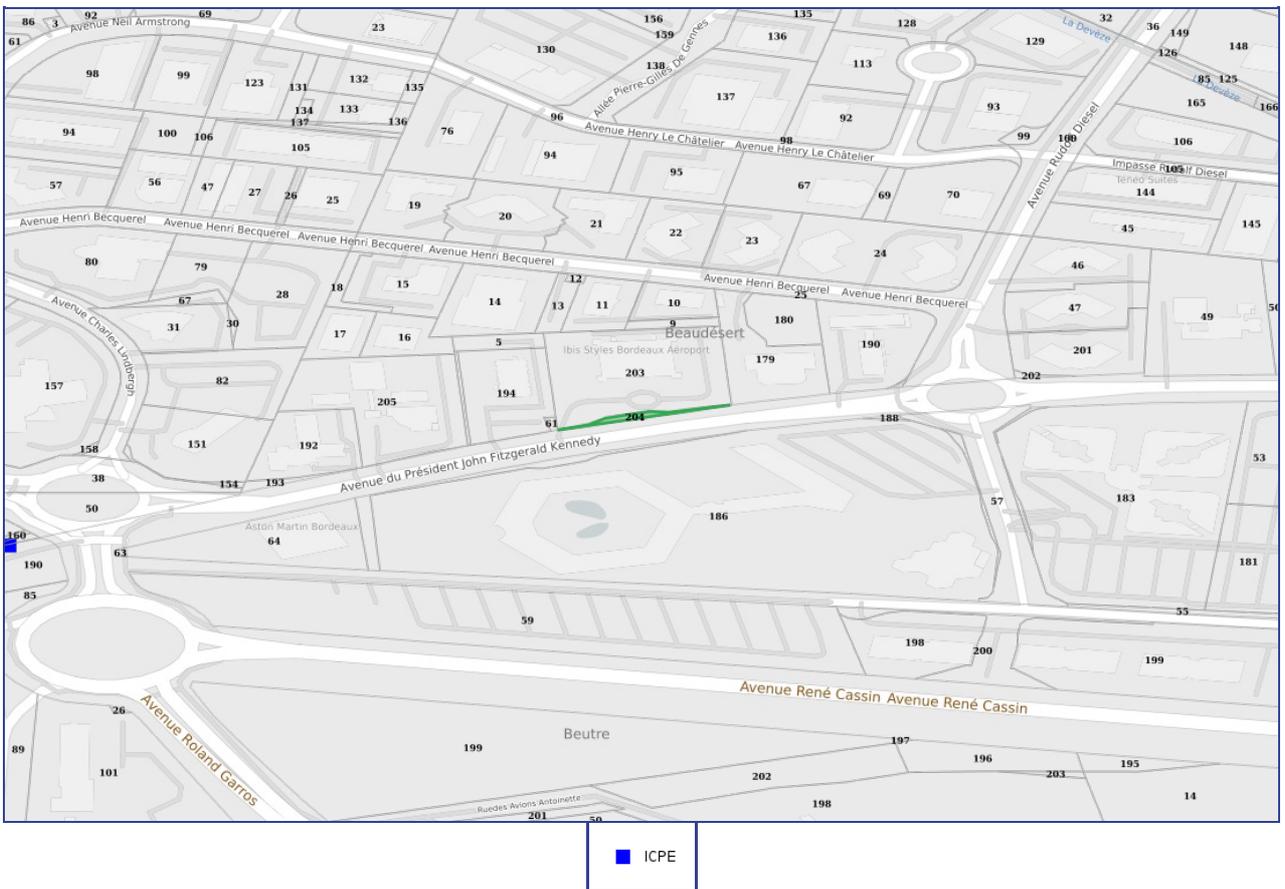


■ Zone Tampon ■ Obligations Légales de Débroussaillage

PLAN D'EXPOSITION AU BRUIT



ICPE



Code	Description	Distance	Fiche
Aucun site SIS à moins de 500 mètres ...			

 CARTE DES ANCIENS SITES INDUSTRIELS ET ACTIVITÉS DE SERVICES **CASIAS** - À MOINS DE 500 MÈTRES

Code	Description	Distance	Fiche
Aucun site SIS à moins de 500 mètres ...			

 INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT **ICPE** - À MOINS DE 500 MÈTRES

Code	Description	Distance	Fiche
0005206605	Centre en Route de la Navigation Aérienne Sud-Ouest	255 Mètres	Détails
0003102153	PEUGEOT RETAIL	395 Mètres	Détails
0003102825	Carrosserie WALCKER	395 Mètres	Détails
0003103292	AUDOIN ET FILS	395 Mètres	Détails
0003103805	GARDANIMO-FAUCHER Caroline	395 Mètres	Détails
0003104616	AQUITAINE ADER	395 Mètres	Détails
0003104925	EPDM AQUITAINE	395 Mètres	Détails
0003105868	MIDAS	395 Mètres	Détails
0003105869	NORAUTO	395 Mètres	Détails
0003105870	FEU VERT	395 Mètres	Détails
0003105873	AIRLEC AIR ESPACE	395 Mètres	Détails
0005206525	MEILHAN	395 Mètres	Détails
0005208149	STELIA AEROSPACE (ex EADS SOGERMA)	395 Mètres	Détails
0005208474	TOTAL MARKETING FRANCE	395 Mètres	Détails
0005208534	DECATHLON	395 Mètres	Détails
0005208536	ROUMAILLAC	395 Mètres	Détails
0005208544	TAUZIN	395 Mètres	Détails
0005208606	ATS INDUSTRIE	395 Mètres	Détails
0005208792	Société AUCHAN	395 Mètres	Détails
0005208836	TOTAL MARKETING FRANCE	395 Mètres	Détails
0005208875	MEYSEN	395 Mètres	Détails
0005209846	EUROVIA Gironde	395 Mètres	Détails
0005211290	TOTAL MARKETING FRANCE	395 Mètres	Détails
0005211306	LIAUTY	395 Mètres	Détails
0005211307	LIAUTY	395 Mètres	Détails
0005211664	PUBLISI Syndic	395 Mètres	Détails
0005211681	DOMOFrance	395 Mètres	Détails
0005212787	PRESSING MONDESIR	395 Mètres	Détails
0005213103	POQUE-BONNET Ketty	395 Mètres	Détails
0005213882	Société BORDELAISE VALORISATION MATERIAUX	395 Mètres	Détails
0053302504	SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX DE BORD	395 Mètres	Détails

Adresse de l'immeuble
95 Avenue Président J.f. Kennedy 33700 Mérignac
33700 Mérignac

Arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophes au profit de la commune

Sinistres indemnisés dans le cadre d'une reconnaissance de l'état de catastrophe

Cochez les cases OUI ou NON si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements

Code NOR	Catastrophe naturelle	Date de début - fin	Publication au J.O	Indemnisation ?	
IOME2420215A	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 17/06/2024 au 18/06/2024	02/08/2024	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
IOME2308745A	Sécheresse	Du 30/06/2022 au 29/09/2022	02/05/2023	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
IOME2221479A	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 19/06/2022 au 19/06/2022	10/08/2022	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
IOME2218165A	Mouvements de terrain différentiels consécutifs é la sécheresse et é la réhydratation des sols	Du 31/12/2020 au 30/12/2021	25/07/2022	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
INTE2119792A	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 17/06/2021 au 19/06/2021	02/07/2021	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
INTE1920338A	Sécheresse	Du 01/10/2018 au 31/12/2018	09/08/2019	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
INTE1824834A	Sécheresse	Du 01/01/2017 au 30/06/2017	20/10/2018	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
INTE1322057A	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 26/07/2013 au 27/07/2013	13/09/2013	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
INTE1319723A	Sécheresse	Du 01/01/2012 au 31/03/2012	02/08/2013	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
INTE1228647A	Sécheresse	Du 01/04/2011 au 30/06/2011	17/07/2012	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
IOCE1202912A	Sécheresse	Du 01/07/2010 au 30/09/2010	02/02/2012	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
IOCE1132263A	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 02/08/2011 au 02/08/2011	01/12/2011	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
IOCE1032143A	Sécheresse	Du 01/07/2009 au 30/09/2009	13/01/2011	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
IOCE0902322A	Chocs Mécaniques liés é l'action des Vagues	Du 24/01/2009 au 27/01/2009	29/01/2009	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
IOCE0829053A	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 31/05/2008 au 31/05/2008	10/12/2008	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
IOCE0804637A	Sécheresse	Du 01/07/2005 au 30/09/2005	22/02/2008	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
INTE0400918A	Sécheresse	Du 01/07/2003 au 30/09/2003	01/02/2005	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
INTE0300234A	Sécheresse	Du 01/01/2002 au 30/04/2002	22/05/2003	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
INTE0000045A	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 27/07/1999 au 27/07/1999	26/02/2000	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	Du 25/12/1999 au 29/12/1999	30/12/1999	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
INTE9900124A	Sécheresse	Du 01/01/1997 au 31/12/1998	03/04/1999	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
INTE9700484A	Sécheresse	Du 01/10/1995 au 31/12/1996	16/11/1997	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
INTE9600137A	Sécheresse	Du 01/06/1995 au 30/09/1995	17/04/1996	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
INTE9400171A	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 24/12/1993 au 10/01/1994	29/04/1994	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
INTE9300372A	Sécheresse	Du 01/01/1992 au 30/06/1992	03/09/1993	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
INTE9300148A	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 08/08/1992 au 09/08/1992	28/03/1993	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
INTE9200474A	Sécheresse	Du 01/01/1991 au 31/12/1991	17/10/1992	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
INTE9100177A	Sécheresse	Du 01/01/1990 au 31/12/1990	17/04/1991	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
INTE9000354A	Sécheresse	Du 01/06/1989 au 31/12/1989	16/09/1990	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
INTE9000196A	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 11/02/1990 au 15/02/1990	24/05/1990	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
INTE8700362A	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 01/09/1987 au 01/09/1987	11/11/1987	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON

Code NOR	Catastrophe naturelle	Date de début - fin	Publication au J.O	Indemnisation ?
NOR19870127	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 23/09/1986 au 24/09/1986	14/02/1987	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
NOR19861211	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 14/09/1986 au 15/09/1986	09/01/1987	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
NOR19860718	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 25/04/1986 au 02/05/1986	03/08/1986	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
NOR19831005	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 04/07/1983 au 04/07/1983	08/10/1983	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
NOR19831005	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 16/07/1983 au 24/07/1983	08/10/1983	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
NOR19831005	Inondations et/ou Coulées de Boue	Du 09/08/1983 au 09/08/1983	08/10/1983	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
NOR19830910	Tempête	Du 16/07/1983 au 24/07/1983	11/09/1983	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
NOR19821130	Tempête	Du 06/11/1982 au 10/11/1982	02/12/1982	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

Cachet / Signature du vendeur ou du bailleur

Etablie le **05/12/2024**

Nom du vendeur ou du bailleur : **SCI LES COLONNES D'AQUITAINE**

Nom de l'acquéreur ou du locataire : ...

Pour en savoir plus, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie ou sur internet (www.georisques.gouv.fr)